



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

**Multi-Accueil « les P'tits Trognons »
10 ter rue Pergaud 90850 ESSERT
03.84.22.49.79
multi-accueil@essert.fr**

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Gestionnaire :

Mairie ESSERT
Place de la mairie
90850 ESSERT
03 84 21 33 20

Nom de la structure : « Les P'tits Trognons »

Multi-Accueil municipal
10 ter, rue Pergaud 90850 ESSERT
03 84 22 49 79
multi-accueil@essert.fr

Soutenu financièrement par la CAF et autorisé par le Conseil Général après avis du médecin de PMI ,
l'agrément est modifié le 19 décembre 2024 et permet à la structure d'accueillir 18 enfants de 2 mois et
demi à décembre de l'année des 3 ans et jusqu'à 5 ans révolus pour l'accueil d'enfants en situation de
handicap, dont 14 enfants accueillis en journée complète

Directrice : Mme PATFOORT Hélène

SOMMAIRE

Introduction

I] Projet social :

II] Projet éducatif :

a) L'accompagnement des parents : un impératif au cœur de nos actions :

b) Notre pédagogie en lien avec l'architecture et l'organisation du groupe d'enfants d'âges mélangés :

c) Savoir entrer en interaction avec l'enfant dans notre structure :

d) Caractéristiques de l'équipe éducatives et ses valeurs :

III] Prestations d'accueil proposées :

IV] Les compétences professionnelles :

a) Le personnel :

b) Fonctions et présentation des membres de l'équipe :

c) Relations avec les structures municipales :

d) Partenariats institutionnels et pédagogiques :

V] Dispositions particulières d'accueil :

VI] Place des familles :

Conclusion

INTRODUCTION

La transformation de la halte-garderie (ouverte en 1992) en structure Multi-Accueil s'est faite dans le plus grand respect du développement et de l'épanouissement de la personnalité du très jeune enfant.

La restructuration de 2013 a permis d'acquérir un 3ème dortoir, une salle à manger indépendante et un espace d'accueil plus grand avec porte sécurisée. Une 2ème restructuration des locaux et des aménagements adaptés ont permis de développer un accueil à la journée pour 14 enfants et 4 enfants supplémentaires en demi-journée, âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus.

Le Multi-Accueil « Les P'tits Trognons » est situé à ESSERT, commune de la première couronne belfortaine, près de 3500 habitants. Cette structure est intégrée au groupe Cousteau qui comporte : le CLSH « Les trois pommes », les écoles maternelles et primaires. La salle d'activité du CLSH utilisée par les élèves du groupe scolaire Cousteau peut occasionnellement bénéficier aux enfants de la crèche.

II PROJET SOCIAL

L'objectif de solidarité doit être une réalité en direction des familles pour lesquelles le problème de la garde des enfants est une préoccupation essentielle et qui peut être un frein à l'insertion professionnelle. La volonté des élus d'ESSERT est d'offrir aux familles différentes modalités d'accueil adaptées aux contraintes qu'elles rencontrent tant sur le plan professionnel que sur le plan familial. Il s'agit également de répondre à l'enjeu de socialisation notamment pour les familles éloignées du monde du travail et/ou qui se trouvent en rupture familiale, voire en situation d'isolement parental. On peut ajouter que bien que la population soit vieillissante au sein de la commune, nous assistons à un renouvellement certain de la population : de plus en plus de jeunes actifs sont attirés par Essert. D'où la nécessité d'ajuster l'offre d'accueil des enfants de 0-3 ans.

Un enfant accueilli aux P'tits Trognons bénéficie du savoir-faire et de l'attention de toute une équipe de professionnels compétents et qualifiés. Tout est pris en compte pour le bien-être de l'enfant (alimentation, santé, sécurité, éveil et développement psychomoteur, prévention). Pour résumer l'article 214-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « les professionnels concourent tous à veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ». L'éducation des enfants s'inscrit dans le respect de l'autorité parentale. Dans la mesure du possible, le travail d'équipe doit favoriser l'inclusion et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux qui se trouvent dans une situation de pauvreté ou de précarité sans discrimination. Dans la même logique les professionnelles de la petite enfance doivent pouvoir contribuer à l'inclusion des enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques. Ils doivent également favoriser la conciliation du temps de vie familiale, professionnelle et sociale, des parents de jeunes enfants (isolés ou non) notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

L'étape préscolaire est fondamentale dans la vie d'un enfant et Les P'tits Trognons est le lieu privilégié pour développer son sens de la vie en communauté par son rôle éducatif. C'est pourquoi, nous nous efforçons d'envisager l'accueil des enfants de manière globale, en prenant en compte toutes les dimensions de leur vécu.

Depuis 2020, un nouveau point de vigilance s'est inscrit dans l'espace public et met l'accent sur la santé psychique et physiologique des jeunes enfants pour qui ces problèmes se manifestent avec plus de difficultés que chez l'adulte car leurs moyens d'expression sont plus limités : dans cette perspective, l'équipe s'inscrit toute entière dans une logique de prévention.

Son rôle est également important dans le soutien au savoir-faire familial qu'elle propose en inscrivant les parents dans une démarche de coéducation. Le service est de ce fait un lieu d'accueil, d'éveil, d'intégration et de cohésion sociale, de prévention des troubles du développement, et d'orientation lorsque la situation l'exige.

Une attention particulière sera portée sur l'intégration des familles d'une part au sein du multi-accueil, en mettant en place des actions favorisant des rencontres entre parents issus de différents milieux sociaux et d'autre part, en leur permettant de mieux connaître les différentes structures communales que leurs enfants seront amenés à fréquenter lorsqu'ils seront en âge scolaire. Nous accueillons tous types de famille sans discrimination et quel que soit leur situation.

III] PROJET ÉDUCATIF

Introduction :

Ce projet est à la fois un constat de fonctionnement d'un travail commun et un idéal à atteindre en terme purement éducatif, lié à l'histoire de la structure et à sa propre culture professionnelle. Chaque professionnel(le) peut constamment s'y reconnaître et s'y référer.

La rédaction du présent projet éducatif nous aide à réfléchir sur notre pratique, et sera renouvelé tous les 5 ans. Son contenu évolue en fonction de nos propres compétences et connaissances professionnelles, des besoins des enfants et des parents, et de la politique sociale locale. Par ailleurs, nous l'avons rédigé en situant nos réflexions sous le prisme des principes et enjeux énoncés dans la Charte National pour l'accueil du jeune enfant.

Pour rappel, selon l'article R. 180-1, du décret du 1^{er} août 2000 relatif aux EAJE : « Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale ».

C'est pourquoi, le Multi-Accueil « les P'tits Trognons » a pour vocation d'être un lieu consacré aux enfants, un espace sécurisé et convivial d'éveil affectif, culturel et psychomoteur, de jeux, de découvertes respectant leur individualité, leur rythme, en favorisant leurs relations dans le groupe, et contribuant à leur bien-être physique et mental. Ce service est aussi pour les parents un espace d'accueil, de parole, d'écoute, d'information et de prévention : en somme, un lieu d'accompagnement à la parentalité. L'équipe éducative s'applique à **l'écoute, l'observation, le respect, et à la réflexion**, nécessités et qualités indispensables à tout accompagnement à grandir.

Dans un premier temps, nous développerons la façon dont nous envisageons l'accompagnement des parents au sein de notre structure, puis nous expliquerons ce qui caractérise notre pédagogie en lien avec l'architecture et l'aménagement de l'espace. Dans un troisième temps, nous expliciterons notre conception de l'établissement d'un lien de confiance avec les enfants et par quels moyens nous garantissons leur sécurité affective. Enfin, en dernier lieu, il s'agira de décrire la nature professionnelle de notre équipe et d'en dégager les valeurs.

a) L'accompagnement des parents : un impératif au cœur de nos actions :

La construction d'un lien de confiance avec les parents et leur accompagnement sont des invariants des préoccupations principales de l'équipe depuis la création de la structure. Chez les P'tits Trognons, nous accueillons l'ensemble des enfants avec leur famille sans discrimination.

Cette confiance se manifeste par la volonté d'inscrire nos actions dans le prolongement de celles des parents, de nous situer dans la continuité du vécu de l'enfant au sein de son foyer et donc (tant que possible) de ne pas anticiper la volonté des parents ; a contrario, nous demandons toujours aux parents d'initier tous changements à la maison (introduction d'un nouvel aliment, propreté, par exemple), tout en respectant le rythme de développement de l'enfant.

Dans une logique de coéducation, nous partageons avec les parents de l'enfant, nos observations et nos réflexions de sorte à amorcer un changement lorsque l'enfant est manifestement prêt mais que ce travail appelle à un étayage des parents et de leurs représentations.

Durant les transmissions, nous nous efforçons de restituer la journée des enfants (en ne nous limitant pas qu'aux aspects purement physiologiques) en étendant nos échanges à ce qui aura véritablement marqué leur journée (anecdote). Pour ce faire, chaque professionnel(le) peut être amené(e) à compléter les transmissions des collègues qui n'auraient pas été présent dans les temps fort de l'accueil. Cette proximité et la finesse de ces observations sont directement liées à la dimension de notre structure en ce qu'elle est de taille humaine : c'est ce qui nous permet d'avoir ce discernement et d'individualiser au mieux nos transmissions. Cependant, en tant que collectivité, ces temps de transmissions sont limités car il nous faut répondre à tous les besoins parentaux : ainsi, aucune famille ne sera privilégiée. Si le besoin se faisait ressentir, nous pouvons bien-sûr proposer des entretiens individualisés.

Par ailleurs, nous nous engageons pleinement dans l'accueil et l'accompagnement des parents en créant progressivement avec eux un lien de confiance. C'est la raison pour laquelle nous transmettons aussi bien les bons moments que les événements plus délicats lors de nos échanges avec les familles. Lorsque nous rencontrons une problématique, nous n'hésitons pas à jouer notre rôle de prévention (concomitant à cette transparence en termes d'échanges d'informations) en proposant aux parents un entretien, même quand le sujet que nous devons aborder avec eux est délicat et/ou difficile : l'intérêt de l'enfant étant une considération qui nous est centrale. Dans cette perspective, nous garantissons une totale confidentialité aux parents et notamment lorsqu'il s'agit de tels sujets (comportements faisant partie du développement mais qui interrogent, comportements différents de ce que l'on rencontre ordinairement chez les enfants...). Dans cette situation, nous croisons nos regards en équipe pluriprofessionnelle y compris avec le médecin référent de la crèche, qui vient observer les enfants régulièrement et nous aider, lorsque le cas se présente, à orienter les parents.

Dans ce cadre, nous nous montrons prompts à orienter les parents vers d'autres structures, à passer le relais à d'autres professionnels ou praticiens, qui ont vocation à accompagner les difficultés spécifiques qu'un enfant peut éprouver au cours de son développement. A ce titre, nous sommes soumis au secret professionnel.

b) Notre pédagogie en lien avec l'architecture et l'organisation du groupe d'enfants d'âges mélangés :

La superficie de la structure est de 140 m² avec une entrée vestiaire, une salle avec divers aménagements pour les plus grands (dînette, voiture, lecture, constructions, motricité, activités sur table) et un espace bébé, une salle de repas, une salle de bains, 3 dortoirs (bébés, moyens, grands), un espace d'activités spécifiques (peinture, eau, sable), un bureau faisant aussi office de salle du personnel et de réunions, ainsi qu'un espace extérieur (avec un petit carré d'herbe, un espace avec de la mousse pour ne pas que les enfants se fassent mal en cas de chutes, deux tables de pique-nique, un toboggan et une petite balançoire) et 2 terrasses (interdites aux enfants), dont l'une dédiée au jardinage.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, notre structure est « à taille humaine », tant du point de vue architectural, que du point de vue de l'agrément dont nous bénéficions. Ce sont ces caractéristiques qui induisent notre fonctionnement, duquel découle notre pédagogie autour de la notion de groupe multi-âges. Du point de vue des professionnel(le)s, notre fonctionnement se rapproche d'un fonctionnement « familial » en ce sens que les petits sont encouragés par les grands, stimulés par leurs aînés (imitation) : à l'inverse, la vie en collectivité basée sur ce modèle favorise la culture d'un certain « soin » des grands envers les plus petits. Cette dimension de la vie collective peut parfois apparaître

comme une contrainte aux yeux des plus grands du groupe, qui parfois ont besoin de se retrouver « entre eux » : c'est pourquoi, nous n'hésitons pas à constituer durant la journée des groupes fondés sur des enjeux et activités différenciées.

Vis-à-vis de la notion de l'autonomie, l'intérêt majeur pour nous est de savoir identifier les compétences de l'enfant afin d'avoir des attentes qui soient en adéquation avec son développement : basiquement, l'enjeu est de trouver le juste compromis entre le fait de « ne pas trop lui en demander » et le fait de ne « pas faire à sa place » : à ce titre, il nous apparaît essentiel de laisser le temps à l'enfant d'essayer, d'expérimenter et de lui permettre d'évoluer dans un espace bienveillant et encourageant garanti par les professionnelles.

Nous pouvons préciser que chaque professionnel(le) a à cœur de valoriser les compétences individuelles indépendamment des stéréotypes liés au genre (les jeux quel que soit leur nature sont à la disposition de chacun des enfants et présenté de la même manière). Ainsi, l'ensemble de l'équipe propose à la fois une diversité et une récurrence des activités pour concourir à l'éveil des enfants et à leur besoin de se sentir en sécurité auprès d'adultes fiables et disponibles d'un point de vue psychique.

En cas de conflit et/ou de rivalité liés à un jouet, nous accompagnons les enfants en nous adaptant à la position qu'ils occupent chacun dans l'interaction tout en veillant à garantir leur sécurité affective quel que soit leur position respective: nous encourageons l'enfant « lésé » à s'affirmer lorsque cela est nécessaire, et nous accueillons les émotions de l'enfant pour qui la situation suscitera son lot de frustration : il s'agira alors de rappeler les règles de la vie en collectivité en intégrant (ou réintégrant) chacune des deux parties au groupe. En effet, la crèche est un milieu de vie comprenant un cadre avec un ensemble d'autorisations et un ensemble d'interdictions à observer. Nous essayons de ne pas intervenir trop tôt car les enfants peuvent trouver les ressources nécessaires pour résoudre un conflit sans intervention de l'adulte.

Les différentes parties de nos locaux, accessibles aux enfants, sont constituées d'une grande salle de vie pouvant accueillir l'ensemble du groupe, d'un espace de peinture/d'activité manuelle, d'un espace de restauration et des vestiaires, ainsi qu'un espace extérieur restauré au cours de l'été 2024, mobilisables au gré des besoins et selon contraintes pédagogiques que nous rencontrons au cours de la journée. La polyvalence des espaces nous permet de proposer une grande variété d'activités, qu'elles soient prévues ou adaptées au jour le jour relativement à la dynamique du groupe d'enfants ressentie par les professionnel(le)s, qui vont subséquentement savoir en déduire les besoins des enfants à un instant donné.

Notre pédagogie comprend également certains rituels qui jalonnent la journée et qui offrent des repères aux enfants : le rituel d'accueil (à l'arrivée et au départ), le rituel pour se dire bonjour en chanson suivi des comptines, le rituel du bon-appétit, et le rituel du goûter (marque le début des premiers départs et permet de se dire au revoir).

- 1) Dès leur arrivée à la crèche, les enfants sont habitués à prendre leur étiquette personnalisée et à la placer sur le support prévu à cet effet pour signifier leur présence à l'ensemble du groupe : cela marque le début de sa journée et la fin (lorsque de la même manière il retire son étiquette) tout en contribuant à sa sécurité affective.
- 2) Au moment de la collation et après avoir fait le point sur la présence des enfants grâce aux étiquettes, nous chantons 2 chansons au quotidien : la première est destinée à verbaliser le départ des parents de la crèche, à expliquer le déroulement de la journée dans les grandes lignes et à rassurer l'enfant quant au fait que ses parents viendront le chercher à la fin de la journée. La seconde consiste tout simplement à se dire bonjour. Ces deux comptines sont chantées et complétées par des gestes. Nous commençons alors la collation puis nous poursuivons en proposant aux enfants des comptines ou des histoires, parfois les deux.

- 3) Le troisième rituel se déroule au moment du repas à 11h30 : lorsque tous les enfants sont à table, nous chantons 3 comptines dont le but est de se souhaiter un bon appétit dans une ambiance conviviale.
- 4) Enfin, à l'issue du goûter, nous reprenons la première chanson du rituel du bonjour qui retrace la journée, et nous chantons une comptine qui consiste à se dire au revoir, en joignant encore une fois la communication gestuelle à la parole.

Enfin, nous pourrions caractériser notre journée type de la manière suivante :

- De 7h30 à 9h00, nous accueillons les familles et les enfants tout en accompagnant ceux qui sont déjà présents dans ce temps de jeu libre : occasionnellement, nous pouvons proposer des histoires, des puzzles, toutes activités qui ne nécessitent pas un temps de préparation important.
- De 9h à 9h30, nous proposons une légère collation aux enfants : ce peut être quelques raisins ou céréales, un morceau de biscotte ou un morceau de fruit, systématiquement accompagné d'un verre d'eau.
- De 9h30 à 11h/11h30, c'est le créneau correspondant au temps d'activités « dirigées » ou l'occasion d'aller dans la cour.
- De 11h à 11h30, nous vérifions l'ensemble des couches des enfants et proposons un passage aux toilettes. Puis, les enfants se lavent les mains afin de rejoindre la salle à manger.
- De 11h30 à 12h30 (environ), c'est le moment du repas.
- A partir de 12h30 (environ), les enfants rejoignent leur dortoir (pour ceux qui ne font plus qu'une seule sieste l'après-midi).
- A 15h30, c'est le moment du goûter.
- De 16h30 à 18h, c'est la fin de la journée et les enfants quittent la crèche de manière échelonnée.

c) Savoir entrer en interaction avec l'enfant dans le Multi-Accueil :

L'équipe de la crèche des P'tits Trognons se distingue par sa capacité à autoréguler ses pratiques professionnelles dans le sens où chaque membre de l'équipe est en mesure d'effectuer des ajustements quotidiens, qui viendront répondre à l'évolution et aux enjeux développementaux de chacun des enfants à un moment ponctuel. Cela nous permet d'éviter les inconvénients de la dimension routinière du travail en crèche : la remise en question est au cœur de nos pratiques. Cette capacité d'adaptation renouvelée quotidiennement est rendue possible, notamment, par la libre circulation de la parole et par la bienveillance qui règnent au sein de l'équipe. C'est dans cette perspective que nous garantissons le respect du rythme individuel de chaque enfant et répondons à ses besoins particuliers. De cette manière, bien qu'il y ait différents types d'accueil (réguliers, occasionnels et d'urgence), notre vocation est de répondre aux besoins des enfants en y intégrant les demandes des parents, en travaillant à rendre ces deux impératifs compatibles. Au cours des paragraphes suivants, nous retrouverons implicitement la notion de « flexibilité organisationnelle » inséparable à notre fonctionnement et à notre capacité à répondre aux besoins des enfants de manière réellement adaptée. non pour répondre mécaniquement aux attentes ou aux demandes de nos partenaires institutionnels, mais bel et bien pour décrire ce que nous faisons au quotidien d'un strict point de vue pratique et systématique. Cette compétence, reposant sur chaque membre de notre équipe, est liée au cœur même de notre pédagogie et des P'tits Trognons.

La période de familiarisation et l'accueil au quotidien :

En amont de cette période, les familles rencontrent la direction lors d'un entretien qui va permettre d'appréhender les besoins inhérents aux parents et à l'enfant mais aussi d'expliquer notre fonctionnement. La période de familiarisation s'articule en plusieurs temps : le passage de l'un à l'autre dépend du vécu de l'enfant tant du point de vue de la façon dont se déroule la séparation avec le (ou les) parent(s) que de sa capacité à créer un lien d'attachement avec l'adulte.

En effet, un membre de l'équipe est désigné pour accueillir une famille, lui faire une place au sein de la crèche et créer les premiers liens : cette rencontre se déroule sur une heure au cours de laquelle les adultes vont échanger autour des habitudes de vie de l'enfant, des représentations éducatives des parents, de l'accouchement et/ou de tout autre élément qui pourrait se révéler pertinent quant à l'accueil et l'accompagnement de la famille et de l'enfant. Comme nous l'avons expliqué précédemment, une familiarisation progressive et adaptée au rythme de l'enfant est vivement conseillée afin de réaliser un accueil de qualité. Ce temps, modulable suivant les familles, est important pour faire connaissance et se découvrir mutuellement. Le parent, tout autant que l'enfant, doit se sentir en confiance pour pouvoir mieux vivre cette séparation. Les premières visites seront prévues de préférence de 9h30 à 10h30 et de 14h30 à 15h30.

Si l'adulte « référent », en accord avec l'équipe éducative, estime que l'enfant est suffisamment sécurisé d'un point de vue affectif, le temps suivant de familiarisation peut évoluer en durée ou en nature (collation, repas, goûter, sieste, demi-journée, journée complète). Dans le cas contraire, en accord avec la disponibilité de la famille, le professionnel restera sur un créneau de même durée que le précédent dans le but de rassurer le parent et de ne pas trop bousculer l'enfant. Au sein de notre structure, la majorité des familiarisations se déroulent de la même façon, mais notre fonctionnement nous permet de nous organiser en faveur d'une modulation de cette période, de sorte à nous adapter au mieux aux difficultés des enfants ou aux appréhensions des parents.

Autant que possible, ces primo-accueils vont être animés par le même professionnel : c'est pour cette raison que nous planifions les séances de familiarisation en fonction de la présence du professionnel concerné. Cependant, il n'y a pas de système de « référence » au sens strict du terme dans le sens où, rapidement, tous les membres de l'équipe vont être amenés à s'occuper de l'enfant, à échanger avec la famille.

L'accueil des familles au quotidien doit être personnalisé. Ces premiers contacts permettent :

- de faire connaissance, d'entretenir un lien de confiance entre les professionnel(le)s, les parents et l'enfant.
- de découvrir le fonctionnement et les locaux.
- de définir la réalité du besoin du parent.
- d'être attentif aux ressentis, aux émotions, et aux difficultés éventuelles des parents.
- de reconnaître le rôle des parents en leur donnant confiance et en valorisant leurs compétences.
- de les respecter dans leur individualité.
- de prendre contact avec l'enfant afin de nous adapter et de nous ajuster à sa personnalité et à son rythme.
- de respecter les émotions de l'enfant (pleurs, colères) et l'accompagner dans ces moments difficiles.

Au quotidien, l'accueil permet de définir les besoins immédiats de l'enfant (sieste, repas) et le contexte émotionnel et affectif du jour présent, de lui faire prendre conscience de la séparation. Du point de vue des parents, ce temps d'accueil leur permet de nous confier la prise en charge de leur enfant le plus sereinement possible. Le soir, lors des retrouvailles, l'enfant fait la démarche inverse : c'est pour nous aussi un moment important à favoriser et à accompagner. Au quotidien, l'accueil est un premier contact important et privilégié avant la séparation. Les échanges situent l'enfant et son parent matériellement et affectivement ; ce moment détermine en grande partie le bon déroulement de la journée. A la fin de l'accueil, l'enfant doit faire la séparation inverse. C'est un moment fort en émotions, car l'enfant retrouve son parent et doit quitter son jeu et le groupe enfants- professionnel(le)s. Ces deux temps sont primordiaux

et peuvent être facilités par l'écoute, en prenant le temps et en accompagnant le parent et l'enfant par une communication non-verbale bienveillante et un dialogue positif. L'équipe est formée pour répondre à cet impératif professionnel, et est apte à individualiser son accompagnement en direction des familles.

L'attachement :

C'est la relation que l'enfant établit d'abord avec ses parents puis avec les autres. La période de familiarisation doit permettre aux parents de prendre conscience de l'importance de ce processus afin de favoriser la continuité du sentiment de sécurité affective lors de ces moments de transition, de séparation commune, tant pour le parent que pour l'enfant, et même pour les professionnel(le)s : dans ce contexte, nous parlons de relation triangulaire.

La socialisation :

L'enfant, par nature, se construit dans ses relations avec autrui : c'est un être social. Mais il lui faut apprendre les règles de vie en collectivité tout en y faisant sa place. Ce processus permet donc à l'enfant de s'affirmer tout en apprenant à respecter les autres, à faire preuve d'empathie, à éprouver ses propres émotions dans un cadre sécurisant qui protège l'individu comme le groupe. Dans cette relation aux autres (équipe, parents, enfants), l'équipe se distingue :

- par son respect, sa cohérence, sa tempérance, son enthousiasme
- son accueil, ses attitudes
- son écoute, son observation fine
- sa qualité de mise en mots, sa parole « vraie ».

L'équipe utilise la « communication gestuelle » qui permettra même au plus petit de pouvoir comprendre et être compris, favorisant ainsi leur langage oral, leur envie de communiquer en développant leur motricité fine, leur attention, leur compréhension, leurs capacités intellectuelles, cognitives et émotionnelles, et leur intégration dans un groupe.

L'alimentation :

Tout d'abord, il en va de la responsabilité des parents que l'enfant ait petit déjeuné au sein de son foyer avant son arrivée à la crèche. En effet, il ne peut pas être délégué au service d'accueil, pris dans les accueils de famille de 7h30-9h00. Le déjeuner se déroulant à 11h30, nous prévoyons une légère collation à 9h30 pour aider les enfants à tenir jusque-là. Cette collation peut se composer de fruits frais, de quelques raisins secs, ou encore d'un petit morceau de biscotte, accompagné d'un verre d'eau. Cette collation peut être plus importante dans le cas où l'anniversaire d'un enfant serait fêté à la crèche.

Dans notre structure, tous les enfants mangent ensemble, hormis en début d'année où nous essayons de mettre les plus petits dans l'espace qui leur est dédié afin de préserver leur tranquillité, pour limiter le stress que peuvent générer le bruit et l'agitation du groupe. Ainsi, une fois que le rituel du « bon-appétit » s'est déroulé, nous désignons un « chef de table » différent chaque jour : ce dernier sera invité à mettre la table et à distribuer les bavoirs. C'est à ce moment-là que nous commençons à servir les enfants en faisant le choix de leur demander d'attendre que tout le groupe soit servi avant de commencer à manger (pour les plus grands). A savoir, que l'ensemble des repas (sauf ceux des petits qui n'ont pas le même rythme) sont remis en température par le personnel de l'office.

Si au cours de la matinée, un enfant éprouve le besoin de faire la sieste et qu'il se réveille après le début du repas, nous nous organisons de façon à différer le repas, à faire deux « services ». Si l'organisation le permet, les professionnel(le)s mangent auprès des enfants afin de montrer l'exemple, de les inciter à goûter et tout simplement à partager ce moment avec eux. Nous pouvons préciser que lorsqu'une

professionnelle est engagée dans l'accompagnement d'un enfant au moment de la prise de son repas, elle ne peut donner le relais à une autre professionnelle ; en effet, nous essayons de maintenir une continuité pour garantir la sérénité des enfants à ce moment charnière de la journée.

Nous laissons la possibilité aux parents de fournir les repas de leur enfant durant la période de diversification (petits pots « industriels » et fait maison sous couvert qu'ils soient bien « étiquetés au nom de l'enfant et daté, congelé ou frais dans un sac isotherme à 4°C maximum : puis une fois que cette période est passée, nous proposons aux enfants les repas de notre prestataire **Compass Group**. Ce dernier offre différentes modalités de repas pour s'adapter à tous les âges (mixé, haché, morceaux) et à tous types de régime alimentaire (normaux, végétarien, sans porc).

Pour les plus petits, nous suivons de près l'évolution de la diversification alimentaire en consignant en détail sur des fiches individuelles les allergies éventuelles, les aliments introduits et autres éléments importants relatifs à l'alimentation des enfants. Du point de vue de l'autonomie, si nous donnons les repas aux bébés et aux plus petits, nous les amenons progressivement à manipuler leur cuillère et nous considérons que la découverte des aliments passe par une phase d'appréhension sensorielle : sentir l'odeur des aliments, voir leur couleur, toucher leur texture pour mieux les déguster. Par la suite, l'enfant avec sa cuillère sera accompagné par un professionnel qui l'aidera et le soutiendra dans la prise de son repas, jusqu'à ce que l'enfant soit capable de manger par ses propres moyens.

Par ailleurs, nous prévoyons des repas « de substitution » pour répondre aux situations d'épidémies (de gastro-entérite par exemple) : conserves de carottes, riz, compote de coing ou de pruneau. A cette occasion, nous n'hésitons pas à retirer les aliments qui seraient susceptibles d'aggraver la situation de l'enfant.

Un goûter est proposé à 15h30. Ce moment du goûter est modulé si besoin pour les plus petits. Ces derniers goûteront plus tôt s'ils ont sommeil ou plus tard si leur besoin de dormir est plus important.

Ces temps ne répondent pas uniquement à un besoin physiologique mais à un temps de pause, d'échanges, de partage, de convivialité et de prise de conscience du groupe dans son ensemble. L'adulte accompagnera l'enfant, favorisera son autonomie et la découverte de nouveaux goûts en respectant sa personne : nul professionnel ne force un enfant à manger mais nous incitons les enfants à goûter.

Pour répondre à leur besoin en eau, nous en proposons régulièrement aux enfants : lors de la collation du repas et du goûter, mais aussi dès qu'ils en font la demande, au levé de sieste ou lorsque nous sommes à l'extérieur. Nous proposons aux parents d'apporter une gourde nominative afin que les enfants puissent être « relativement » autonome et que la réponse à ce besoin soit fluide.

Le sommeil :

L'heure de la sieste n'est pas invariable mais dépend essentiellement de l'âge de l'enfant et de ses besoins spécifiques. La sieste fait partie d'un besoin de l'enfant auquel il est nécessaire de répondre quel que soit son âge tant elle est essentielle au développement physique et cognitif. Dans la majorité des cas, nous sommes en mesure de garantir à l'enfant le même lit au quotidien, mais il peut arriver qu'un enfant soit contraint de changer de lit de manière **exceptionnelle**, notamment dans le cadre des accueils occasionnels.

Généralement, la sieste des plus grands débute à 12h30 environ, alors que celles des plus petits s'échelonnent durant la journée. Pour les enfants d'âge « moyen », les siestes ont tendance à s'échelonner surtout en début d'année puis à débiter en même temps que celle des grands à mesure que l'année passe. Dans tous les cas, nous nous adaptons aux besoins des enfants : ainsi, si un grand a besoin d'aller à la sieste le matin, nous nous organisons pour que cela soit possible.

Aussi, pour accompagner le sommeil des enfants, nous nous montrons attentif au respect de ce qui intervient dans leur propre rituel d'endormissement (doudou, tétine, câlins...) : si nécessaire, nous pouvons nous détacher pour accompagner l'enfant qui en aurait besoin jusqu'à l'endormissement.

Pour préserver le sommeil des autres enfants ou tout simplement pour s'ajuster aux besoins spécifiques d'un enfant, nous pouvons également proposer la poussette dans certains cas et notamment lorsque l'enfant a besoin d'être bercé : nous nous autorisons à bercer les enfants dans les bras, même si à terme l'objectif reste le fait que l'enfant se sente suffisamment en confiance pour parvenir au stade du sommeil par son propre chemin. Parfois, l'enfant refuse de s'abandonner au sommeil car il refuse l'accueil, se montre en colère : l'endormissement devient alors l'enjeu primordial de la période de familiarisation.

Le change, la propreté et l'hygiène :

Le moment du change et celui de l'apprentissage de la propreté impliquent tous deux l'intimité de l'enfant : ils nécessitent donc une attention particulière de l'adulte. L'enjeu pour les professionnels est alors de faire participer l'enfant, de le rendre acteur, que ce soit au moment de changer sa couche, de s'habiller, de se laver les mains. De plus, il est primordial de verbaliser nos gestes de soin pour guider l'enfant et pour le rassurer.

Les changes sont effectués au besoin à n'importe quel moment de la journée. Nous demandons aux parents d'amener leur enfant à la crèche avec une couche propre, et nous changeons les couches dès que nécessaire et les vérifions systématiquement à 9h30 (à l'issue de la collation), à 11h30 avant de passer à table, après la sieste, et après le goûter (aux alentours de 16h45, lorsque les premiers départs se font).

Au niveau de l'apprentissage de la propreté, nous nous plaçons dans la continuité des pratiques suivies à la maison : nous n'anticipons donc pas sur la volonté des parents. (A l'exception d'une forte période d'affirmation de soi durant laquelle l'enfant souhaiterait faire comme les autres « grands » et que son équilibre émotionnel en soit bouleversé).

Nous suivons et conseillons si besoin les parents et l'enfant pour le démarrage de la propreté. Nous veillons au confort corporel et physique de chacun. Lorsque l'enfant débute l'apprentissage de la propreté, nous lui proposons régulièrement d'aller sur le pot ou aux WC, puis progressivement c'est l'enfant qui sera demandeur. Dans la plupart des cas, et si l'enfant est prêt et qu'il n'y a pas de retour en arrière, il deviendra propre peu de temps après avoir enlevé les couches de son quotidien.

Le lavage des mains se fait régulièrement : d'abord en arrivant à la crèche en étant accompagné par les parents, ce qui permet de les faire entrer dans la structure, de les laisser investir les locaux et de vérifier si les habits de rechange de leur enfant sont en nombre suffisant et à la bonne taille. En effet, il est important que chaque enfant puisse avoir des vêtements propres, à sa taille et qui viennent de la maison : cela peut lui apporter un sentiment de sécurité en lui rappelant la maison. Les enfants se lavent les mains de manière autonome après le repas et le goûter à l'aide d'un gant humide et tiède. Enfin, ils se lavent les mains après une sortie extérieure, après chaque passage aux toilettes ou encore après une activité salissante.

Le jeu et les activités :

Des espaces sont aménagés pour des activités libres (coin dînette, voitures, construction, motricité, poupons, lecture). L'équipe peut accompagner l'enfant dans son jeu et ses découvertes. D'autres activités plus structurées peuvent être sollicitées par les enfants ou proposées par l'adulte (comptines, histoire, puzzles, peinture, sable, rondes, motricité...) sans obligation aucune pour le groupe dans son ensemble. Pour nous, il est important de répondre à l'impulsion du groupe, aux besoins des enfants : de ce point de vue, il n'est pas rare que nous proposons une autre activité que celle que nous avions prévue.

L'essentiel est d'être en mesure de répartir les enfants en petits groupes lors de temps définis. Cela revêt plusieurs intérêts comme le fait de limiter les tensions au sein du groupe, maintenir la sérénité d'accueil et proposer différentes activités simultanément. Il est fréquent que les enfants puissent bénéficier de toutes les activités prévues car les professionnels échangent les groupes.

Ces activités stimulent l'enfant dans sa motricité, son imagination, ses découvertes. Elles sont source de plaisir et représentent un bon moyen de médiation entre l'adulte et l'enfant ou entre les enfants eux-mêmes. Lors de ces moments d'échanges, le regard de l'adulte relève d'une grande importance dans la réalisation de l'exploration et des découvertes de l'enfant : par son regard et sa présence effective, le professionnel peut témoigner de son approbation, des encouragements qu'il accorde à l'enfant en lui transmettant ainsi un « capital » de confiance en lui et d'estime de soi.

Ces activités visent en outre à permettre le développement de la créativité, de l'imagination, et de les sensibiliser à l'art et la culture. En tant qu'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, nous proposons différentes activités qui répondent aux besoins des enfants, mais nous nous soucions du fait que la transition entre notre structure et le milieu scolaire se déroule de la façon la plus sécurisante possible pour les enfants, de ne pas agrandir le fossé entre la vie à la crèche et l'école où des attendus précis sont demandés à l'enfant : les plus grands sont donc amenés progressivement à se modérer, observer un temps calme, être attentif à une histoire, une comptine, manipuler des crayons, des ciseaux.

Pour les plus petits, nous privilégions la motricité libre car cette pédagogie répond au besoin de chaque enfant : par nature, cette pédagogie est adaptée à chaque enfant qui peut évoluer à son rythme. Pour nous, mettre un enfant dans une position qu'il ne peut pas adopter lui-même est insécurisant et peut freiner l'apparition des mouvements qui bénéficieront à la marche.

De plus, au sein de notre structure, nous faisons en sorte que les enfants puissent avoir un lien avec la nature et notamment par l'intermédiaire de notre projet « De la graine à l'assiette ». Nous organisons différentes activités : sortie à l'extérieur dans la cour, activités en lien avec la culture des légumes (semis, arrosage, croissance des plantes, récolte et dégustation).

Enfin, tous les jeux sont accessibles aux enfants de la même manière et sans aucune distinction.

L'autonomie :

Le devenir de l'enfant est d'être autonome affectivement et physiquement. En aidant l'enfant à prendre conscience de ses possibilités physiques et intellectuelles, il se découvre en tant qu'auteur et acteur, avec envie et plaisir, et construit son moi et son individualité, le tout en garantissant la sécurité et le respect de l'enfant pour lui-même et des autres.

L'équipe favorise le jeu, les découvertes, les expériences, les gestes du quotidien par un accompagnement bienveillant :

- encourager et stimuler positivement par des mots ou le regard
- soutenir et parfois aider à montrer les possibilités
- préférer attendre le propre désir de l'enfant
- donner du temps et respecter la « maladresse »
- inviter l'enfant à aller plus loin
- féliciter et manifester de l'enthousiasme
- être souple dans les activités plus dirigées
- proposer un temps de jeu libre au quotidien et garantir la libre circulation des enfants

Nous considérons que chaque geste du quotidien est une occasion d'apprendre et de grandir : mettre son pantalon, ses chaussures, ranger les jeux, se laver les mains. C'est pourquoi, nous prenons le temps avec les enfants d'effectuer ces actions afin qu'ils soient en mesure de les faire de manière autonome ensuite : prendre le temps pour en gagner au profit de l'apprentissage d'autres choses.

d) Caractéristiques de l'équipe éducatives et ses valeurs :

La pédagogie suivie s'oriente en faveur d'une organisation « multi-âges » du groupe comme cela a pu être développé auparavant. Elle induit chez chaque membre de l'équipe une polyvalence incontestable, chacun/chacune est amené à s'occuper de chaque enfant indépendamment de son âge, de son groupe. L'équipe est composée de différents types de professionnel(le)s formé(e)s initialement et de manière continue par le CNEPT ou d'autres formations d'organismes extérieurs. Notre structure est également un lieu de formation car nous accueillons régulièrement des stagiaires et chaque professionnel s'implique dans ce processus de transmission de nos valeurs et de nos métiers liés à la petite enfance.

Nous pouvons préciser que l'équipe a suivi une formation sur le portage et sur tous les types de portages, les différents outils. A savoir que l'équipe a choisie de privilégier l'écharpe de portage, le Sling et le Mei-tei. Pour nous, l'intérêt du portage est de répondre aux besoins de sécurité affective des enfants tout en restant disponible pour les autres enfants du groupe.

L'équipe s'investit afin de rendre notre structure accueillante et de pouvoir proposer un environnement beau et sain. Les locaux sont décorés avec toutes les créations des enfants et c'est aussi ce qui rend ce lieu familier. L'équipe partage les temps forts de l'année avec les enfants en présence de leurs parents en y intégrant une dimension culturelle et artistique (sortie à la ferme, spectacle de fin d'année et divers ateliers parents-enfants qui s'inscrivent dans la logique du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

L'équipe élabore un cadre sécurisant identique pour chaque enfant avec son lot d'interdits et de choses autorisées. Ainsi, nous allons tous dans le même sens et nous tenons le même discours à chaque enfant, à chaque famille. Aussi, face à des situations difficiles, des comportements qui nous mettent devant nos propres limites, nous savons que nous pouvons trouver des ressources auprès de nos collègues et passer le relais.

Tous les membres de l'équipe font preuve d'une adaptabilité vis-à-vis des contextes familiaux et des situations des enfants qu'ils rencontrent, mais aussi entre eux lorsqu'il s'agit de se prêter main forte, d'organiser le service, d'être solidaire de manière générale.

L'équipe, riche d'optimisme, accompagne les enfants avec spontanéité : il nous paraît essentiel de nous montrer authentique avec les enfants. Nous suivons cette mission de les faire grandir, mais nous

sommes humains, nous éprouvons aussi des émotions que nous pouvons verbaliser. Cela nous place dans un rapport d'égalité avec les enfants, non pas au sens des responsabilités mais au sens strictement humain.

III] PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSÉES

La structure Multi-Accueil « Les P'tits Trognons » reçoit des enfants de 2 mois ½ à 3 ans (scolarisation) ou jusqu'à la veille des 5 ans (dans le cadre de l'accueil d'enfants porteurs de handicap), résidant à Essert ou bien dans d'autres communes aux alentours. Son agrément PMI est de 18 enfants au maximum par demi-journée et de 14 enfants au repas.

L'accueil est personnalisé à la demande des parents soit :

-en accueil prévu et régulier, la tarification est basée sur les ressources et la composition de la famille selon le barème établi par la CAF. Ce paiement en fin de mois s'effectuera par facture à partir d'un forfait mensuel établi par contrat précisant le temps de présence (heures et jours) et la durée de l'accueil. Ce type d'accueil représente environ 14 places.

-en accueil occasionnel, la tarification se base sur le barème établi par la CAF. Cela représente environ 4 places d'accueil au quotidien en demi-journée (matinée et après-midi).

-Concernant l'accueil d'urgence (2 places) et **l'accueil au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance**, le tarif horaire est basé sur le tarif plancher d'un enfant essertois. Toutefois, si la demande d'accueil d'urgence est faite par la famille elle-même, le tarif qui sera appliqué dépendra de ses ressources.

-l'accueil d'enfant porteur de handicap ou de maladie spécifique fera l'objet d'un projet d'accueil personnalisé. De plus, si au sein de la famille un enfant est porteur d'un handicap, c'est le taux d'effort immédiatement inférieur qui sera pris en compte dans le calcul du taux horaire.

L'accueil des enfants se fait du lundi au vendredi :

- de 7h30 à 18h00 sans interruption pour un accueil prévu et régulier
- de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 pour un accueil occasionnel (sans sieste) : cependant, si les places le permettent, il est possible d'accueillir un enfant à partir de 12h30.

-La structure ferme 3 semaines en été (dernière semaine de juillet et deux premières semaines d'août) et deux semaines en décembre à l'occasion des vacances de Noël : des fermetures liées aux jours fériés peuvent avoir lieu selon le calendrier et les sondages que nous proposons aux parents afin de connaître la fréquentation de la crèche.

Une fiche d'inscription est remplie avant le premier accueil et les documents exigés sont fournis (le certificat de collectivité du médecin personnel, le justificatif de domicile, l'attestation d'assurance de la famille, copie du jugement de garde en cas de divorce ou séparation, les photocopies des vaccinations, de la feuille d'imposition ou de la déclaration de ressources et du livret de famille).

IV] LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

a) Le personnel :

L'équipe éducative se compose d'un personnel qualifié :

- d'une Educatrice de Jeunes Enfants, directrice de la structure
- d'un Educateur de Jeunes Enfants, adjoint de la structure
- de deux Auxiliaires de Puériculture
- de deux agents d'animation (CAP petite enfance)

La continuité du service se fait par l'aménagement des horaires entre la directrice et son adjoint.

L'équipe est cohérente dans son travail au quotidien avec les enfants, les parents et ses partenaires grâce à l'élaboration, la réflexion et à l'application de son projet éducatif.

Elle bénéficie d'une formation continue dispensée par le CNFPT, par des conférences locales sur la petite enfance, et achats d'ouvrages recommandés en stage. Ces outils favorisent le dynamisme et l'engagement de l'équipe.

Une réunion de service en interne a lieu une fois par mois en moyenne et permet de se poser et de réfléchir sur notre travail, ses évolutions et sur l'accueil et l'accompagnement des familles. L'équipe bénéficie également de 3 séances par an d'une durée de deux heures chacune d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Cet accompagnement est dispensé par une psychopraticienne spécialisée dans le domaine de la petite enfance.

La structure s'assure du concours d'un médecin conventionné pour les actions d'éducation, de promotion de la santé et les mesures préventives d'hygiène ; il établit des protocoles en cas de maladie contagieuse et en cas d'urgence. Il donne son avis sur l'admission des enfants et tout particulièrement en coopérant au projet d'accueil personnalisé d'enfant porteur de handicap, de maladie ou de problématique spécifique. Une fiche sanitaire est établie pour chaque enfant admis. Le médecin peut proposer aux parents des soins appropriés selon le constat de l'état de santé de l'enfant.

Régulièrement l'équipe reçoit des stagiaires pour découvrir le travail auprès des enfants. Le nombre est limité à une par période au regard de la taille de la structure. Leur accueil nous permet aussi de nous situer et nous affirmer dans notre pratique.

b) Fonctions et présentation des membres de l'équipe :

La directrice :

En lien étroit avec les élus et sa hiérarchie, elle gère et encadre le personnel, organise les plannings et le travail. Elle planifie et anime les réunions du personnel. Elle rédige les comptes de résultats (fréquentation, bilan journalier, mensuel et annuel, statistiques). Elle suit des budgets globaux et internes de la structure, gère les achats et prévoit les petits travaux de la structure. Elle garantit la sécurité des locaux et des personnes dans la structure.

Elle réalise et met en œuvre le projet éducatif et pédagogique ; elle rédige et fait respecter le règlement intérieur. En cela, elle est garante du cadre de la structure.

Elle accueille les parents, constitue les dossiers et les contrats, donne des informations sur la structure et son fonctionnement, et calcule la participation financière des familles.

Elle organise les visites des différents intervenants extérieurs et du médecin référent. Elle prend contact avec les différents organismes extérieurs. Elle gère le planning et l'accueil des stagiaires.

Elle accompagne les enfants durant leur accueil, contribue à leur éveil affectif et éducatif, leur développement global induisant la mise en place du projet éducatif.

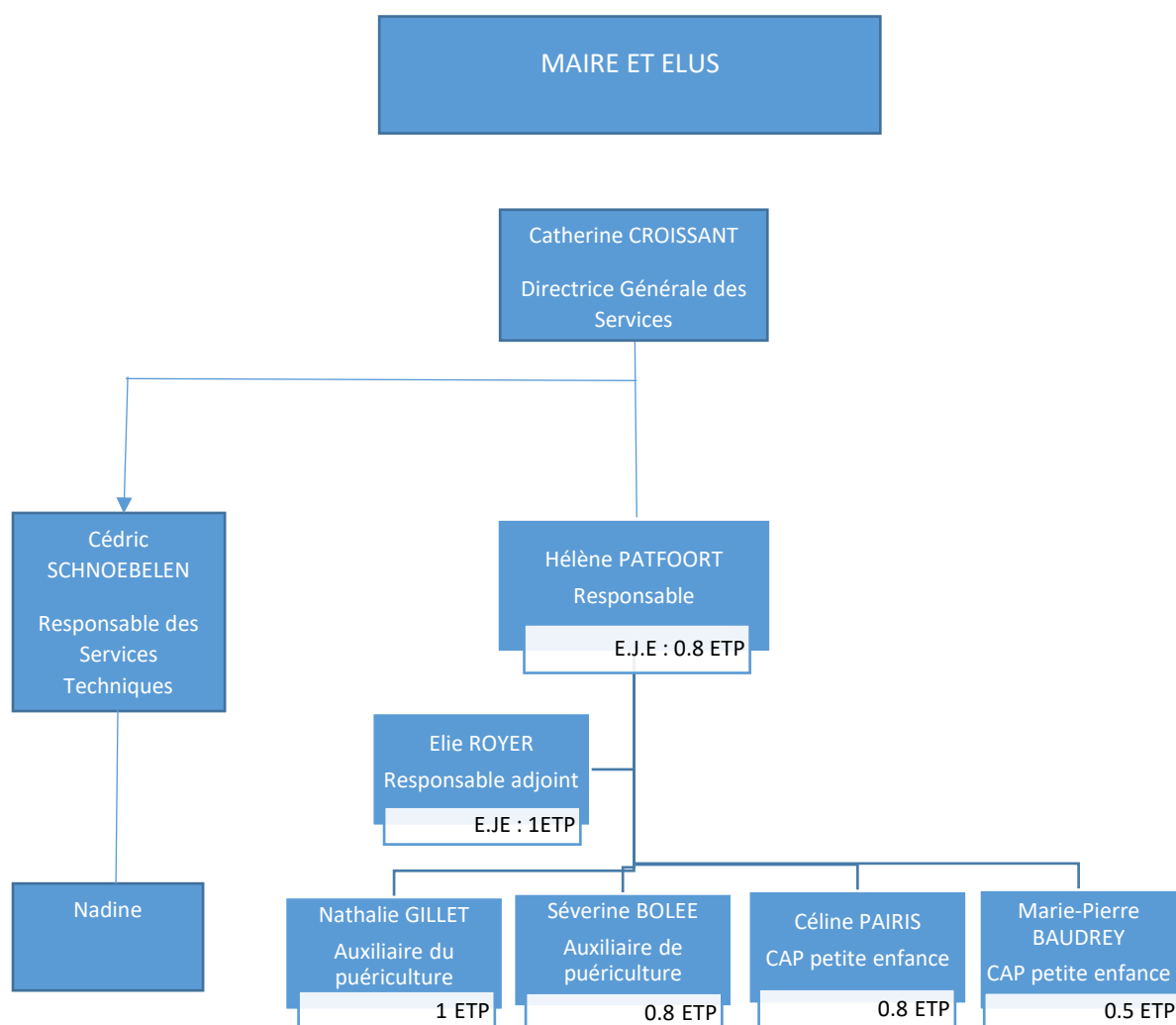
Le directeur adjoint :

Il travaille en binôme, est le relais de la directrice pour l'accueil des parents et des enfants. Il accompagne les enfants dans la journée, la gestion de l'administratif et du personnel. Il est associé à la rédaction et la mise en place du projet éducatif et pédagogique de la structure. Il est aussi moteur de proposition des actions liées au REAPP et coordonne l'organisation des fêtes, des sorties, et de la mise en place de partenariats.

Le personnel d'encadrement :

L'équipe accueille et accompagne les enfants et les parents en respectant leur histoire et leur culture. Elle veille au confort et à la sécurité tant physique qu'affectif des enfants. Elle favorise harmonieusement l'épanouissement et l'éveil individuel ou du groupe. Elle participe à l'élaboration du projet éducatif et pédagogique et par un travail cohérent à sa mise en œuvre.

Organigramme du personnel du Service Multi-Accueil :



c) Relations avec les structures municipales :

Notre structure fait partie d'un réseau social dont les familles dépendent et évoluent selon l'âge de leur enfant. En travaillant en cohérence, en partenariat et complémentarité avec ses structures, nous facilitons leur intégration sociale dans la continuité de leur accueil.

Le centre de loisirs des 3 Pommes et les écoles : Dans la même maison de l'enfance, des échanges entre les plus grands de la structure et les plus petits du centre ont lieu. Le personnel d'animation commun aux deux structures facilite ce passage et sert de personnel de référence à l'enfant ainsi qu'à leur famille.

- participation à des activités avec les plus petits du CLSH
- prise de repas avec les enfants de la restauration scolaire
- accueil des plus petits du CLSH, pour sieste ou goûter

Les écoles de la commune : L'une des deux écoles se situe tout près de la structure et facilite ainsi son accès, l'autre située vers la mairie. Des rapprochements familiarisent et préparent l'enfant à ce futur accueil : en fin d'année possibilités de visiter et de passer un moment de la matinée dans l'école ou dans l'année éventuellement de participer à des fêtes, des animations, des goûters, des spectacles avec les enfants de la petite section de maternelle.

Les enfants se situent par rapport au groupe d'enfants et découvrent ensemble leur future classe. Les parents qui pour ce jour vont rechercher leur enfant directement à l'école prennent contact avec la future institutrice « chapeautée » par le personnel de la structure, ceci facilite donc la continuité de leur accueil.

Concrètement, nous faisons au mieux pour faciliter la transition des enfants d'un lieu à un autre (de la maison à la crèche, de la crèche au périscolaire et à l'école). Ces temps « passerelles » nous sont précieux car ils permettent de véritablement accompagner les enfants dans les différentes transitions de vie.

La médiathèque : Cette activité est possible très tôt (6 mois 1 an). Par l'observation, la manipulation, l'accompagnement éventuel de l'adulte, ce moment est riche de découvertes, de complicité, et de plaisir partagé. Elle permet à l'enfant de se connaître, de découvrir et s'approprier son environnement, et de grandir tout simplement. Il donne à l'enfant l'envie et le goût de la lecture et favorise son apprentissage futur. Le grand éventail des livres permet de satisfaire et d'ouvrir à tous les styles et goûts de lecture en collaboration avec les professionnels du livre. Un partenariat de prêt est mis en place.

Une fois par mois, une sortie en médiathèque est organisée pour un groupe de 6 à 8 enfants durant laquelle des albums de jeunesse, selon la saison ou thème particulier, sont lus aux enfants.

d) Partenariats institutionnels et pédagogiques :

La CAF :

La Convention Territoriale Globale lie la structure à cet organisme prestataire des structures petite enfance depuis sa création. Il aide à son financement dans son fonctionnement global, c'est un partenaire indispensable.

La CAF contrôle son budget, affine les conditions d'accueil pour une meilleure adaptation et souplesse vis à vis des familles dans un souci d'équité et d'efficience de la structure.

La PMI :

Elle donne l'agrément d'ouverture à la structure. La référente au EAJE ainsi que le médecin de PMI vérifie la conformité des locaux à l'accueil d'enfants. Il est sollicité pour avis sur le projet éducatif et le règlement intérieur. En collaboration avec le médecin référent de la structure il assure la globalité des actions d'éducation de promotion de la santé et des mesures préventives d'hygiène. Il est associé au projet d'accueil d'enfant porteur de handicap, de maladie spécifique ou de problématique familiale.

Les cafés des parents :

S'inscrivant dans la logique du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, les cafés des parents que nous organisons visent à faire intervenir nos différents partenaires qui ont chacun leur expertise propre : les professeurs des écoles, l'association belfortaine « Agir ensemble pour la santé », les médecins de la PMI et bien d'autres. Pour organiser ces événements, toute l'équipe reste mobilisée afin que les parents puissent être pleinement disponibles : en effet, nous assurons la garde des enfants pour que les parents puissent y assister en toute quiétude. Les thématiques retenues découlent de nos observations et des besoins qu'éprouvent les parents lors des temps quotidiens de transmissions.

Le médecin de la crèche :

Le docteur Julie Rossi intervient au sein de notre structure à raison de 2h par mois. Elle peut observer les enfants en cas de besoin, est une interlocutrice privilégiée lorsque nous rencontrons certaines problématiques. Elle assure également sa fonction de Référent Santé et Accueil Inclusif.

L'analyse de la Pratique Professionnelle :

L'équipe bénéficie de 6h d'Analyse de la Pratique Professionnelle, séances qui permettent de trouver des ressources auprès d'une tierce personne spécialiste du développement de l'enfant, de sa psychologie, et du lien parents-enfants. Cette rencontre nous aide à avancer dans notre pratique et à surmonter les difficultés, sur le quotidien dans la structure et la réflexion sur la petite enfance, pour un meilleur accueil des familles et leur enfant.

La ferme pédagogique :

En fin d'année, nous nous rendons dans une ferme pédagogique. Tous les enfants sont conviés et doivent obligatoirement être accompagné par leur(s) parent(s). C'est un moment convivial qui nous permet de créer du lien avec les familles sous un autre angle que le quotidien, des transmissions du soir et du matin.

VI] DISPOSITIONS PARTICULIÈRES D'ACCUEIL

Tout enfant, atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique a sa place dans la structure dans la mesure où son accueil a été réfléchi et adapté. Une rencontre a lieu entre les parents de l'enfant, les professionnels de la structure représentés par la directrice, le médecin référent de la structure, un(e) élu(e) municipal(e), et éventuellement l'association de prise en charge de l'enfant et psychologue ou éducateur.

Cette rencontre permet de définir un contrat d'accueil avec les conditions, les objectifs, les difficultés, les moyens utilisés pour y parvenir. Elle définit la progression de la période de familiarisation, le moment et la durée de l'accueil en fonction des problèmes de l'enfant. Elle tient compte du projet éducatif de la structure avec un accompagnement si nécessaire.

Ce protocole d'accueil particulier et personnalisé (Protocole d'Accueil Personnalisé) écrit et précise les éventuels recours des professionnelles en cas d'urgence (SAMU, médecin personnel, gestes de prévention). Un carnet de bord permet de noter les difficultés et progrès de l'enfant dans la structure.

Des bilans sont faits pour résoudre les difficultés, évaluer l'évolution et le bien-être de l'enfant et éventuellement définir d'autres modalités d'accueil.

Nous prolongeons par dérogation cet accueil jusqu'aux 5 ans révolus s'il est bénéfique et toujours réalisable pour l'enfant dans son parcours de vie.

VII] PLACE DES FAMILLES

L'équipe s'applique particulièrement à la communication avec les parents pour favoriser au mieux sa relation avec l'enfant. Elle veille à reconnaître leur rôle en leur donnant confiance et en valorisant leurs compétences. Elle les invite à participer à la vie de la structure, montrant ainsi indirectement à l'enfant que ce qu'il vit, ce qu'il fait, a de la valeur et de l'intérêt pour ses parents et vice versa, que l'enfant a des compétences et des ressources.

Les professionnels aident à valoriser, mettre en évidence et à positiver les relations enfants parents par :

- participation à la vie de la structure selon les envies et les possibilités, à l'occasion d'ateliers parents-enfants par exemple.

- visite de la structure, découvertes et jeux avec l'enfant.
- participation aux fêtes, aux sorties et activités organisées.
- informations et dialogues dans le quotidien avec les professionnels et dans les groupes de paroles intervenants / parents / professionnels.
- rencontre avec la responsable, le médecin...